

Fiche RCCR – Rue du Chateau

Localisation	Rue du Chateau
Emplacement exacte	De son intersection avec la route Provinciale jusqu'à son intersection avec l'avenue des Sorbiers
Objectif	<p>Revoir le plan de stationnement. Actuellement, le stationnement est autorisé en saillie (3/4 sur le trottoir) mais il y a moins de 1,50m de passage sur les trottoirs. Nous profitons de prochains travaux au niveau des trottoirs pour revoir tout le plan de stationnement.</p> <p>Puisque la rue du Château va devenir, à terme une des seules voies d'accès à Clabecq, il convient d'adapter le stationnement pour favoriser la circulation (notamment de véhicules plus longs comme des bus) mais également de prévenir les excès de vitesse. C'est pourquoi nous prévoyons de mettre le stationnement en voirie et en chicanes.</p> <p>NB : les 2 emplacements pour personnes handicapées (« PMR ») sont déjà existants et soumis à RCCR</p>
Aménagement	Création d'emplacement de stationnement en voirie et en chicanes avec le marquage adéquat
Mesure	Dans la rue du Château : L'organisation de bandes de stationnement conformément au croquis ci-joint qu'il conviendra de joindre lors de la procédure d'approbation, via les marques au sol appropriées





